

l'exemple des hétérodoxes. Dès que l'affaire arriva, un peu tard, aux oreilles du Bouddha, il s'écria, sans déguiser ses alarmes : « La Communauté est divisée ! », et en hâte il alla trouver tour à tour les partisans de l'excommunication pour leur conseiller de retirer leur sentence et le clan opposé pour lui persuader de l'accepter : tant il était désireux d'éviter à tout prix « altercations, querelles, disputes, controverses et dissensions ». Mais cette fois il n'a pas plus de succès d'un côté que de l'autre, soit qu'il prône la tolérance ou qu'il prêche la docilité. En vain il les réunit tous et, pour fléchir leurs esprits en touchant leur cœur, leur raconte-t-il une émouvante histoire d'où il ressort que la chaîne des vendette ne peut s'interrompre que par un mutuel pardon ; en vain il leur rappelle qu'ils doivent aux laïques l'exemple de l'indulgence et de l'esprit de conciliation. Un porte-parole des moines révoltés le prie, non sans y mettre les formes, de se mêler de ce qui le regarde : « Seigneur, que le Bienheureux prenne patience, lui, le Maître de la Loi ; qu'il ne s'inquiète pas et jouisse en paix de son bonheur dès ce monde. Pour ce qui est de ces altercations, querelles, disputes et controverses, nous en prenons sur nous la responsabilité. » Et alors le Bienheureux pensa : « Ces insensés sont un cas désespéré ; impossible de leur faire entendre raison. » Et se levant de son siège il s'en alla... » C'est seulement sous la pression de l'opinion publique que les deux partis se décident à convenir de leurs torts réciproques ; car les habitants de Kaouçâmbî se montrent indignés contre eux du fait que leur obstination ait contraint leur Maître de quitter la ville pour se retirer dans la forêt ; et la raréfaction des aumônes est, elle, une sanction avec laquelle on ne badine pas. Cependant au fond de la djungle le Bienheureux a fait la rencontre d'un noble éléphant qui, lui aussi, fuyait les importunités de sa harde ; et également dégoûtés de la compagnie de leurs semblables, ces deux grands esseulés se consolaient entre eux.

LE BOUDDHA ET LES NONNES. — L'égalité des castes devant le salut, comme devant la douleur et la mort, avait pour corollaire obligé celle des sexes. Il n'existait en bonne logique aucune raison de refuser aux femmes leur droit aux contraintes comme aux privilèges de la vie religieuse. Dans les plus vieilles Oupanishads nous voyons que les cercles brahmaniques étaient arrivés (à titre assez exceptionnel, il est vrai) à cette conclusion, et les sectes hétérodoxes ouvraient leurs rangs à des nonnes. Au risque de déconsidérer le Bouddha aux yeux de nos modernes féministes, il faut avouer qu'à en croire la tradition il ne se résigna qu'à contre-cœur à suivre sur ce point leur exemple. Pour l'y décider il n'aurait pas fallu moins que l'insistance de sa tante et mère adoptive, et l'intercession du bon Ananda. Après avoir essuyé plusieurs refus, Mahâpradjâpatî lui aurait en quelque sorte forcé la main. Après la mort de Çouddhodana elle ne se serait pas bornée, comme toutes les veuves indiennes, à se faire raser la tête ; elle